Chaussures "ANDRÉ"

100 Maisons, Paris - Province

DAMES 10.50

LILLE, 18, Rue Faidherbe, LILLE

OUVERTURE MERCREDI 2 AVRIL

SUPERBES PRIMES à tout ACHETEUR

HOMMES 12.50

N.-B. Toute paire de chaussures ayant un défaut est remplacée même si elle a été portée.

TOURCOING

Contre les Alliés de la veille

La lecture de la *Croix de Roubaix-Tourcoing* est parfois instructive. Non seulement elle nous fait connaître la mentalité de certains cléricaux, mais elle nous apprend aussi que les périodes électorales terminées, les bons soutiens du trône et de l'autel font à de leurs alliés de la veille. Les socialistes qui ont bénéficié des suffrages des amis de la Croix doivent s'apercevoir actuellement que ces suffrages n'étaient pas sincères et que si ces messieurs avaient eu d'autres moyens de satisfaire leurs rancunes, ils n'auraient pas ménagé leurs attaques contre le socialisme. M. Cyr, le grand rédacteur de la feuille catholique, apostolique et romaine leur dit en moi, aux mot qui n'est pas marqué au coin de la charité évangélique, à propos du Congrès de Brest. Le rédacteur de la *Croix de Roubaix-Tourcoing* commence tout d'abord par tourner en ridicule le titre « rational » donné au Congrès. Il a l'air d'ironiser ensuite que les socialistes politiciens ne se moquent pas mal du problème ouvrier et du travail national. « On renvoya, dit M. Cyr, ces brouillons à un Congrès spécial qui se tiendra après la Trinité... en novembre probablement. L'ouvrier peut attendre. Il en a l'habitude. Il ne fait que cela depuis qu'il y a des socialistes toujours palabrant et prometteurs de paradis sur terre ».

M. Cyr parle avec une ironie blessante de la question financière du parti socialiste. Se non lui, les journaux du parti unifié ont abusé « des réticences et des confusions envantées » pour ne pas permettre aux amis de « percer le mystère », « de la manipulation par famille de linge d'une propreté douteuse », du débaillage qui donna lieu « à des discussions animées ».

M. Compère-Morel lui-même qui doit tout aux cléricaux et auquel les cléricaux doivent beaucoup, ne trouve pas grâce devant le rédacteur de la *Croix du Nord*. « M. Compère-Morel, dit M. Cyr, qui a beaucoup à se faire pardonner par ses camarades, profita de l'occasion pour redorer le blason de son orthodoxie. C'est lui qui déposa la motion contre la « réaction chauvine et militariste ».

Mais voici le coup de maître pour les alliés de la veille. Après avoir rappelé que le citoyen Vaillant avait dit au sujet du service de trois ans : « Ce sera une agitation féconde pour le recrutement du parti », M. Cyr ajoute :

« Le recrutement du parti, tout est là pour ces demeurés politiciens. Ils sentent que depuis quelque temps leur parti piétine et n'avance plus. Leur désintéressement avec le syndicalisme les vous à l'ébaudos et à la déliquescence. Ils dans l'espoir de « se remplumer un peu », de se refaire une certaine popularité, les politiciens parlementaires du socialisme ont résolu de tenter un grand coup, en spéculant sur les sacrifices qui résulteront pour tous, et surtout pour les petits, du renforcement de la défense nationale ».

Finalement le journaliste clérical termine son article en accusant les socialistes politiciens d'être des profiteurs qui ne trouveront d'écho que dans la lie de nos populations, qui n'attend pas ces provocations pour se livrer aux désordres ».

Pour M. Cyr, les socialistes politiciens sont « des bluagmateurs de la patrie, des traîtres plus ou moins conscients qui livreraient la France à l'ennemi pour un misérable mandat politique et ses bénéfices inavouables ».

Pour une volée de bois vert, c'est une volée de bois vert qui compte, donnée par un clérical, sur le dos de ses alliés de la veille.

La reconnaissance serait-elle une plante rare ? Qu'en pensent les socialistes politiciens de Tourcoing ? Pauvres alliés d'hier !

LE DRAME DE LA RUE DERVAUX

Nous avons relaté hier le drame qui a eu lieu à l'estaminet « Au Bouillon », rue Dervaux. Le corps de Haints Nicolas fut transporté à la Morgue. Quant à sa femme, Marie Vanderdonck, qui fut très gravement blessée, elle est à l'Hôpital Civil. L'état de cette femme n'a pas empiré. Les docteurs Pollet et Calleau ont examiné la blessure à la radiographie. Ces messieurs ont constaté que la balle rentrée par le cœur était dessous.

On sait que le frère Haints-Vanderdonck [illegible]

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie [illegible] rue Neuve, vers 11 heures, sur la Place de Tourcoing, après avoir effectué plusieurs manœuvres [illegible] environs.

Le sous-lieutenant, ayant à sa tête M. Cornuel, lieutenant Quaneaux, fut reçu, salle de la Ville, par une délégation de [illegible] de préparation militaire [illegible] Hem. Son président, M. [illegible] vers à la cordialité [illegible] directeur M. [illegible] instructeur, M. [illegible] Schiller, se réunissent [illegible] Ils étaient [illegible] Schiller, en [illegible] Ils étaient [illegible] Schiller et aux récents premus du « Mérite National ».

M. le sous-lieutenant Quaneaux remercie de la plus heureuse façon, et but à son tour à la prospérité de l'Ecole « Le Gaulois », dirigée par le dévoué sous-lieutenant Delerue.

Puis le rassemblement sonna et les sections défilèrent ordonnant, saluant sur leur passage le plus vif mouvement de sympathie.

Par les
TEMPS FROIDS ET HUMIDES
adoptez comme apéritif
L'EXCELLENT VIN DE
BANYULS-TRILLES
QUINQUINA
et vous en ressentirez bien vite les effets tonifiants
C'EST L'APÉRITIF D'HIVER
par excellence
DEMANDER « UN TRILLES »
et exiger l'étiquette sur la bouteille
no.2206

NORD

DOUAI

Les engagements volontaires. — Nous avons signalé à diverses reprises le grand nombre d'engagements volontaires qui se produisaient cette année à la mairie de Douai, et relaté, dans un précédent numéro, la 700e engagement. Pas mal d'autres ont été contractés depuis et c'est avec raison que nous avons constaté que pareil engagement pour être soldat ne s'était pas produit ici depuis 1870 ; qu'on en juge :

En 1870, il y eut à Douai 419 engagements volontaires. Ce nombre décrut dans la période de 1871 à 1884 où il fut en moyenne de 53 par an, le plus petit nombre ayant été de 12 en 1872, au lendemain de la guerre, et le plus fort de 79 en 1878, la première année où, de par la loi de la réorganisation de 1875, on admis des engagés conditionnés d'un an qu'on appela alors « les 1.500 francs » parce qu'ils versaient cette somme au Trésor lors de leur engagement, pour leurs frais d'équipement et d'entretien pendant leur service militaire.

En 1884, le chiffre des engagements militaires s'élève à 98 à Douai ; il y en a beaucoup pour les troupes coloniales, car nombre de jeunes gens veulent aller au Tonkin où notre armée se bat contre les Annamites et les Pavillons Noirs.

De 1885 à 1888, le chiffre des engagements varie autour de 60, mais vient la loi de 1889 qui réduit le service militaire à 3 années et accorde certaines dispenses aux étudiants et aux élèves de quelques grandes écoles, qui contractent des engagements de 3 ans, avec faculté d'être renvoyés dans leurs foyers au bout d'une année de service. On, compte alors 93 engagements en 1889, 96 en 1890, 94 en 1891, 87 en 1892, 70 en 1893, puis le chiffre tombe brusquement à 48 en 1894 pour se relever à 63 en 1895. En 1896 on parle de fin de campagne à Madagascar, et le chiffre des engagements s'élève à 89. Il n'est plus que de 52 en 1897, de 68 en 1898 et en 1899 il remonte à 89.

C'est l'époque à laquelle la flotte qui est réorganisée a besoin de mécaniciens et fait des avantages considérables aux engagés. Trois années de suite elle fait passer des épreuves aux postulants à l'arsenal de Douai et le chiffre des engagements augmente ; il est de 104 en 1900, de 132 en 1901, de 79 en 1902 et de 98 en 1903.

De cette époque à 1912, les engagements sont moins nombreux, — (sauf en 1905 où, en raison du vote de la loi de 2 ans, ils ont été de 73) — ils décroissent chaque année pour tomber à 49 en 1912.

En 1913, pour peu qu'ils continuent, ils quintupleront le chiffre de 1912.

COUTICHES

Cérémonie patriotique. — Ainsi que nous l'avons annoncé, lundi dernier, a eu lieu la remise des médailles aux combattants de 1870, sous la présidence de M. Victor Bonnet, maire, conseiller général, entouré du Conseil municipal.

Les autorités reçues à la gare à une heure, furent conduites en cortège, précédé de la musique municipale, le Conseil, etc..., jusqu'à la Place, où se fit la cérémonie de la remise des médailles aux Anciens Combattants.

M. Bonnet, conseiller général, s'adressant à la foule assemblée, s'exprima en ces termes :

Messieurs et chers Concitoyens,

Nous célébrons aujourd'hui dans notre village, la fête du Souvenir et de l'Espérance.

Tout à l'heure, les ouvriers, qui ont rompu les jours malheureux pendant lesquels le sol national était foulé par l'étranger, ont reçu la médaille commémorative, médaille qu'ils auront quelque fierté à porter, car si leur énergie n'a pas suffi pour ramener la victoire sous nos drapeaux, elle sauva du moins l'honneur national par leur résistance héroïque, à un ennemi supérieur en nombre et mieux armé.

Dans cette lutte inégale, beaucoup ont péri ! C'est au pied de ce monument élevé à la mémoire des soldats morts pour la Patrie, que je viens évoquer leur souvenir, et les donner en exemple, à ceux qui demain auront peut-être la charge de défendre le pays.

Ah oui ! cette guerre détestable, dont la France supporte encore si lourdement les conséquences désastreuses, fut pour nos soldats une lutte inégale, cruelle épreuve ; mais elle fut aussi, il faut le dire, un terrible, mais salutaire enseignement.

La France, comprenant, après cette crise si violente, qu'elle ne pouvait plus longtemps laisser à un seul homme le soin de la gouverner, fonda la République sur les ruines de Sedan.

Le gouvernement de la République s'est depuis plus de trente ans, attaché à relever les ruines que le régime antérieur avait accumulées sur le pays, à refaire son armée, sa marine, à réorganiser d'une façon complète tous les éléments de la Défense Nationale.

Et cela, elle ne l'a pas fait dans un but de revanche, mais plutôt pour éviter le retour des pénibles événements qui avait laissé notre belle France désorganisée, trahie, en face d'un étranger puissant, outillé, pour la guerre et le vicioire.

Aujourd'hui l'œuvre paraît complète, la France a repris un rang respectable parmi les grandes nations du monde entier, et nos ennemis héréditaires savent bien que le France saurait défendre le patrimoine d'honneur que les anciens lui ont légué.

Tous les Français ont présent à la mémoire les journées qui ont suivi la manifestation d'Agadir, Nous étions à deux doigts de la guerre, et dans tout le pays, un souffle de patriotisme exalté est passé.

Tous nous étions prêts à prendre les armes pour défendre la France menacée, par un ennemi plein de morgue et d'insolence.

Devant cette manifestation unanime de la fierté nationale et du sentiment du devoir, l'ennemi s'est arrêté, il a senti que la France était prête. Prêts, nous l'étions hier, nous le serons demain, sans forfanterie, sans jactances.

La France ne cherchera pas de vaine querelle à personne, mais elle est décidée à défendre son honneur et sa liberté si on voulait les lui revir.

Jeunes gens qui m'écoutez, demandez aux anciens, auxquels nous avons remis aujourd'hui la médaille du souvenir, de vous dire la fraîcheur de la vie nationale arrêtée, les mères en pleurs, les ruines amoncelées par un ennemi barbare et sans pitié ; les libertés si chèrement acquises menacées et quand vous les aurez entendus, demandez-vous si vous devez vous refuser à aucun des sacrifices que la Patrie vous demanderait pour éviter le retour de semblables calamités.

Le sort de notre belle France, le patrie de toutes les libertés, le berceau de toutes les grandes idées qui ont jalonné le progrès humain est entre vos mains.

Avec le même héroïsme que vos aïeux, vous défendrez (si un jour l'étranger le menace), le patrimoine sacré de la France républicaine !

Un tonnerre d'applaudissements accueillit la fin de ces discours souvent coupé par des marques d'approbation.

M. Guislain, maire de Nomain, prend ensuite la parole :

Après quelques mots de remerciement, notre député s'exprime ainsi :

« La remise des médailles de le guerre de 1870-71 a soulevé partout une émotion de patriotisme.....

J'étais jeune à l'époque de la guerre, mais j'ai encore présent à la mémoire le souvenir de l'année terrible

Je ne retracerai pas ces pages d'histoire, sombres entre toutes, pravoquées par une bonté d'une année de service. On, compte alors 93 engagements en 1889, 96 en 1890, 94 en 1891, 87 en 1892, 70 en 1893, puis le chiffre tombe brusquement à 48 en 1894 pour se relevar à 63 en 1895. En 1896 on parle de fin de campagne à Madagascar, et le chiffre des engagements s'élève à 89. Il n'est plus que de 52 en 1897, de 68 en 1898 et en 1899 il remonte à 89.

C'est l'époque à laquelle la flotte qui est réorganisée a besoin de mécaniciens et fait des avantages considérables aux engagés. Trois années de suite elle fait passer des épreuves aux postulants à l'arsenal de Douai et le chiffre des engagements augmente ; il est de 104 en 1900, de 132 en 1901, de 79 en 1902 et de 98 en 1903.

De cette époque à 1912, les engagements sont moins nombreux, — (sauf en 1905 où, en raison du vote de la loi de 2 ans, ils ont été de 73) — ils décroissent chaque année pour tomber à 49 en 1912.

En 1913, pour peu qu'ils continuent, ils quintupleront le chiffre de 1912.

COUTICHES

Cérémonie patriotique. — Ainsi que nous l'avons annoncé, lundi dernier, a eu lieu la remise des médailles aux combattants de 1870, sous la présidence de M. Victor Bonnet, maire, conseiller général, entouré du Conseil municipal.

Les autorités reçues à la gare à une heure, furent conduite en cortège, précédé de la musique municipale, le Conseil, etc..., jusqu'à la Place, où se fit la cérémonie de la remise des médailles aux Anciens Combattants.

M. Bonnet, conseiller général, s'adressant à la foule assemblée, s'exprima en ces termes :

Messieurs et chers Concitoyens,

Nous célébrons aujourd'hui dans notre village, la fête du Souvenir et de l'Espérance.

Tout à l'heure, les ouvriers, qui ont rompu les jours malheureux pendant lesquels le sol national était foulé par l'étranger, ont reçu la médaille commémorative, médaille qu'ils auront quelque fierté à porter, car si leur énergie n'a pas suffi pour ramener la victoire sous nos drapeaux, elle sauva du moins l'honneur national par leur résistance héroïque, à un ennemi supérieur en nombre et mieux armé.

Dans cette lutte inégale, beaucoup ont péri ! C'est au pied de ce monument élevé à la mémoire des soldats morts pour la Patrie, que je viens évoquer leur souvenir, et les donner en exemple, à ceux qui demain auront peut-être la charge de défendre le pays.

Ah oui ! cette guerre détestable, dont la France supporte encore si lourdement les conséquences désastreuses, fut pour nos soldats une lutte inégale, cruelle épreuve ; mais elle fut aussi, il faut le dire, un terrible, mais salutaire enseignement.

Par les temps froids et humides adoptez comme apéritif l'excellent vin de Banyuls-Trilles Quinquina et vous en ressentirez bien vite les effets tonifiants. C'est l'apéritif d'hiver par excellence. Demander « Un Trilles » et exiger l'étiquette sur la bouteille. no.2206

AUTOUR DE LILLE

LANNOY

Le passage de l'Ecole de Tir et de Préparation militaire de Roubaix. Réception du capitaine instructeur. — Les diverses sections de l'importante Ecole de Tir et de préparation militaire de Roubaix, dirigée par notre excellent ami M. le lieutenant Schiller, se réunissaient hier, vers 11 heures, sur la Place de Lannoy, après avoir effectué plusieurs manœuvres aux environs.

Le capitaine instructeur, ayant à sa tête M. le lieutenant Quaneaux, fut reçu, salle de la Ville, par une délégation de [illegible] de préparation militaire [illegible] Hem. Son président, M. [illegible] vers à la cordialité [illegible] directeur M. [illegible] instructeur, M. [illegible] Schiller, se réunissent [illegible] Ils étaient [illegible] Schiller, en [illegible] Ils étaient [illegible] Schiller et aux récents premus du « Mérite National ».

M. le sous-lieutenant Quaneaux remercie de la plus heureuse façon, et but à son tour à la prospérité de l'Ecole « Le Gaulois », dirigée par le dévoué sous-lieutenant Delerue.

Puis le rassemblement sonna et les sections défilèrent ordonnant, saluant sur leur passage le plus vif mouvement de sympathie.

Par les
TEMPS FROIDS ET HUMIDES
adoptez comme apéritif
L'EXCELLENT VIN DE
BANYULS-TRILLES
QUINQUINA
et vous en ressentirez bien vite les effets tonifiants
C'EST L'APÉRITIF D'HIVER
par excellence
DEMANDER « UN TRILLES »
et exiger l'étiquette sur la bouteille
no.2206

NORD

DOUAI

Les engagements volontaires. — Nous avons signalé à diverses reprises le grand nombre d'engagements volontaires qui se produisaient cette année à la mairie de Douai, et relaté, dans un précédent numéro, la 700e engagement. Pas mal d'autres ont été contractés depuis et c'est avec raison que nous avons constaté que pareil engagement pour être soldat ne s'était pas produit ici depuis 1870 ; qu'on en juge :

En 1870, il y eut à Douai 419 engagements volontaires. Ce nombre décrut dans la période de 1871 à 1884 où il fut en moyenne de 53 par an, le plus petit nombre ayant été de 12 en 1872, au lendemain de la guerre, et le plus fort de 79 en 1878, la première année où, de par la loi de la réorganisation de 1875, on admis des engagés conditionnés d'un an qu'on appela alors « les 1.500 francs » parce qu'ils versaient cette somme au Trésor lors de leur engagement, pour leurs frais d'équipement et d'entretien pendant leur service militaire.

En 1884, le chiffre des engagements militaires s'élève à 98 à Douai ; il y en a beaucoup pour les troupes coloniales, car nombre de jeunes gens veulent aller au Tonkin où notre armée se bat contre les Annamites et les Pavillons Noirs.

De 1885 à 1888, le chiffre des engagements varie autour de 60, mais vient la loi de 1889 qui réduit le service militaire à 3 années et accorde certaines dispenses aux étudiants et aux élèves de quelques grandes écoles, qui contractent des engagements de 3 ans, avec faculté d'être renvoyés dans leurs foyers au bout d'une année de service. On, compte alors 93 engagements en 1889, 96 en 1890, 94 en 1891, 87 en 1892, 70 en 1893, puis le chiffre tombe brusquement à 48 en 1894 pour se relevar à 63 en 1895. En 1896 on parle de fin de campagne à Madagascar, et le chiffre des engagements s'élève à 89. Il n'est plus que de 52 en 1897, de 68 en 1898 et en 1899 il remonte à 89.

C'est l'époque à laquelle la flotte qui est réorganisée a besoin de mécaniciens et fait des avantages considérables aux engagés. Trois années de suite elle fait passer des épreuves aux postulants à l'arsenal de Douai et le chiffre des engagements augmente ; il est de 104 en 1900, de 132 en 1901, de 79 en 1902 et de 98 en 1903.

De cette époque à 1912, les engagements sont moins nombreux, — (sauf en 1905 où, en raison du vote de la loi de 2 ans, ils ont été de 73) — ils décroissent chaque année pour tomber à 49 en 1912.

En 1913, pour peu qu'ils continuent, ils quintupleront le chiffre de 1912.

COUTICHES

Cérémonie patriotique. — Ainsi que nous l'avons annoncé, lundi dernier, a eu lieu la remise des médailles aux combattants de 1870, sous la présidence de M. Victor Bonnet, maire, conseiller général, entouré du Conseil municipal.

Les autorités reçues à la gare à une heure, furent conduite en cortège, précédé de la musique municipale, le Conseil, etc..., jusqu'à la Place, où se fit la cérémonie de la remise des médailles aux Anciens Combattants.

M. Bonnet, conseiller général, s'adressant à la foule assemblée, s'exprima en ces termes :

Messieurs et chers Concitoyens,

Nous célébrons aujourd'hui dans notre village, la fête du Souvenir et de l'Espérance.

Tout à l'heure, les ouvriers, qui ont rompu les jours malheureux pendant lesquels le sol national était foulé par l'étranger, ont reçu la médaille commémorative, médaille qu'ils auront quelque fierté à porter, car si leur énergie n'a pas suffi pour ramener la victoire sous nos drapeaux, elle sauva du moins l'honneur national par leur résistance héroïque, à un ennemi supérieur en nombre et mieux armé.

Dans cette lutte inégale, beaucoup ont péri ! C'est au pied de ce monument élevé à la mémoire des soldats morts pour la Patrie, que je viens évoquer leur souvenir, et les donner en exemple, à ceux qui demain auront peut-être la charge de défendre le pays.

Ah oui ! cette guerre détestable, dont la France supporte encore si lourdement les conséquences désastreuses, fut pour nos soldats une lutte inégale, cruelle épreuve ; mais elle fut aussi, il faut le dire, un terrible, mais salutaire enseignement.

La France, comprenant, après cette crise si violente, qu'elle ne pouvait plus longtemps laisser à un seul homme le soin de la gouverner, fonda la République sur les ruines de Sedan.

Le gouvernement de la République a'est depuis plus de trente ans, attaché à relever les ruines que le régime antérieur avait accumulées sur le pays, à refaire son armée, sa marine, à réorganiser d'une façon complète tous les éléments de la Défense Nationale.

Et cela, elle ne l'a pas fait dans un but de revanche, mais plutôt pour éviter le retour des pénibles événements qui avait laissé notre belle France désorganisée, trahie, en face d'un étranger puissant, outillé, pour la guerre et le vicioire.

Aujourd'hui l'œuvre paraît complète, la France a repris un rang respectable parmi les grandes nations du monde entier, et nos ennemis héréditaires savent bien que le France saurait défendre le patrimoine d'honneur que les anciens lui ont légué.

Tous les Français ont présent à la mémoire les journées qui ont suivi la manifestation d'Agadir, Nous étions à deux doigts de la guerre, et dans tout le pays, un souffle de patriotisme exalté est passé.

Tous nous étions prêts à prendre les armes pour défendre la France menacée, par un ennemi plein de morgue et d'insolence.

Devant cette manifestation unanime de la fierté nationale et du sentiment du devoir, l'ennemi s'est arrêté, il a senti que la France était prête. Prêts, nous l'étions hier, nous le serons demain, sans forfanterie, sans jactances.

La France ne cherchera pas de vaine querelle à personne, mais elle est décidée à défendre son honneur et sa liberté si on voulait les lui revir.

Jeunes gens qui m'écoutez, demandez aux anciens, auxquels nous avons remis aujourd'hui la médaille du souvenir, de vous dire la fraîcheur de la vie nationale arrêtée, les mères en pleurs, les ruines amoncelées par un ennemi barbare et sans pitié ; les libertés si chèrement acquises menacées et quand vous les aurez entendus, demandez-vous si vous devez vous refuser à aucun des sacrifices que la Patrie vous demanderait pour éviter le retour de semblables calamités.

Le sort de notre belle France, le patrie de toutes les libertés, le berceau de toutes les grandes idées qui ont jalonné le progrès humain est entre vos mains.

Avec le même héroïsme que vos aïeux, vous défendrez (si un jour l'étranger le menace), le patrimoine sacré de la France républicaine !

Un tonnerre d'applaudissements accueillit la fin de ces discours souvent coupé par des marques d'approbation.

M. Guislain, maire de Nomain, prend ensuite la parole :

Après quelques mots de remerciement, notre député s'exprime ainsi :

« La remise des médailles de le guerre de 1870-71 a soulevé partout une émotion de patriotisme.....

J'étais jeune à l'époque de la guerre, mais j'ai encore présent à la mémoire le souvenir de l'année terrible

Je ne retracerai pas ces pages d'histoire, sombres entre toutes, pravoquées par une bonté d'une année de service. On, compte alors 93 engagements en 1889, 96 en 1890, 94 en 1891, 87 en 1892, 70 en 1893, puis le chiffre tombe brusquement à 48 en 1894 pour se relevar à 63 en 1895. En 1896 on parle de fin de campagne à Madagascar, et le chiffre des engagements s'élève à 89. Il n'est plus que de 52 en 1897, de 68 en 1898 et en 1899 il remonte à 89.

C'est l'époque à laquelle la flotte qui est réorganisée a besoin de mécaniciens et fait des avantages considérables aux engagés. Trois années de suite elle fait passer des épreuves aux postulants à l'arsenal de Douai et le chiffre des engagements augmente ; il est de 104 en 1900, de 132 en 1901, de 79 en 1902 et de 98 en 1903.

De cette époque à 1912, les engagements sont moins nombreux, — (sauf en 1905 où, en raison du vote de la loi de 2 ans, ils ont été de 73) — ils décroissent chaque année pour tomber à 49 en 1912.

En 1913, pour peu qu'ils continuent, ils quintupleront le chiffre de 1912.

COUTICHES

Cérémonie patriotique. — Ainsi que nous l'avons annoncé, lundi dernier, a eu lieu la remise des médailles aux combattants de 1870, sous la présidence de M. Victor Bonnet, maire, conseiller général, entouré du Conseil municipal.

Les autorités reçues à la gare à une heure, furent conduite en cortège, précédé de la musique municipale, le Conseil, etc..., jusqu'à la Place, où se fit la cérémonie de la remise des médailles aux Anciens Combattants.

M. Bonnet, conseiller général, s'adressant à la foule assemblée, s'exprima en ces termes :

Messieurs et chers Concitoyens,

Nous célébrons aujourd'hui dans notre village, la fête du Souvenir et de l'Espérance.

Tout à l'heure, les ouvriers, qui ont rompu les jours malheureux pendant lesquels le sol national était foulé par l'étranger, ont reçu la médaille commémorative, médaille qu'ils auront quelque fierté à porter, car si leur énergie n'a pas suffi pour ramener la victoire sous nos drapeaux, elle sauva du moins l'honneur national par leur résistance héroïque, à un ennemi supérieur en nombre et mieux armé.

Dans cette lutte inégale, beaucoup ont péri ! C'est au pied de ce monument élevé à la mémoire des soldats morts pour la Patrie, que je viens évoquer leur souvenir, et les donner en exemple, à ceux qui demain auront peut-être la charge de défendre le pays.

Ah oui ! cette guerre détestable, dont la France supporte encore si lourdement les conséquences désastreuses, fut pour nos soldats une lutte inégale, cruelle épreuve ; mais elle fut aussi, il faut le dire, un terrible, mais salutaire enseignement.

VALENCIENNES

ONNAING

Accident mortel. — En voulant descendre d'un tramway en marche, Alcide Desart est tombé sous une voiture et a eu le crâne défoncé, le bras gauche coupé et la main droite écrasée. La mort a été instantanée. Le malheureux laisse une femme et quatre enfants en bas-âge.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Loterie de l'Arbre de Noël des Ecoles d'Arras. — Numéros gagnants :

615	27	1128	481	358	365	517
786	1537	88	1239	375	628	1076
478	1923	1547	72	1391	1248	1480
1329	1116	30	1789	1783	190	1159
87	1828	1533	83	1337	368	642
90	179	1838	1105	1863	1457	71
1672	702	892	623			

On peut réclamer les lots chez M. François (salle des Concerts).

Les Armements Navals EN ANGLETERRE

Un discours de M. W. Churchill

On a fort commenté le texte du discours que M. Winston Churchill, ministre de la marine, n prononcé à l'occasion de la discussion du budget de son gouvernement devant la Chambre des Communes.

Voici les passages principaux de cette déclaration :

« Chaque année, les grandes puissances travaillent non seulement à démoder les encadres de leurs adversaires, mais en même temps les leurs. Cela ne change rien à leur sécurité ou à leurs forces relatives. Elles se trauvent dans le position d'une demi-douzaine d'industriels qui, chaque année, renouvellent leur outillage pour ne rien ajouter à leur volume d'affaires ou à leurs bénéfices. Est-il rien de plus absurde ? Cette course est sans résultats, puisque tout le monde avance également. C'est pourquoi je me permets de faire une suggestion.

« La politique que je recommande à l'égard de l'Allemagne est avant tout une politique de force, de franchise et de simplicité. Elle exclut toute idée d'arrangement qui se terminerait par des querelles et une nouvelle irritation. Les deux nations doivent être parfaitement libres, sur ce qui concerne leurs armements navals, de poursuivra une politique indépendante, de modifier et d'élargir à leur gré leur programme, d'adapter pour la composition de leurs forces telle formule qui leur semblera nécessaire.

« Si la nouvelle loi allemande n'avait pas été modifiée, si l'amirauté allemande s'était contentée de mettre en chantier, comme c'était prévu, deux bâtiments chaque année, l'amiauté anglaise aurait estimé que la mise en chantier alternative de trois bâtiments une année et de quatre l'année suivante pour les six années à venir, aurait été suffisante pour les six années à venir, aurait été suffisante pour assurer à notre marine la supériorité de 60 % considérée comme nécessaire. Le programme allemand ayant été augmenté de deux bâtiments pour les six années en question, le programme anglais sera augmenté de quatre bâtiments dont deux seront mis en chantier cette année, soit cinq, cette année, en Angleterre, contre trois en Allemagne. Les programmes anglais pour les six années à venir comprennent la construction de 25 bâtiments contre 14 en Allemagne. A chaque nouveau bâtiment allemand supplémentaire que l'Allemagne fera mettre en chantier, l'amirauté anglaise répondra en en mettant deux en construction. Ces programmes ne comprennent pas les bâtiments que l'Angleterre pourrait être amenée à construire en raison des développements des marines méditerranéennes. Je suis heureux de dire qu'aucun développement de ce genre n'est à considérer pour le moment. Sont également à mettre à part les bâtiments offerts par les établissements de Malaisie et les trois bâtiments du Canada.

« Notre intention est que cette escadre puisse agir librement quand l'occasion s'en présentera dans l'empire britannique, visiter les diverses colonies et se montrer prête à agir dans n'importe quel point menacé chez nous ou à l'étranger. Les colonies seront consultées par l'amirauté sur les mouvements de cette escadre. Des facilités seront accordées aux Canadiens, aux Sud-Africains, aux Néo-Zélandais, etc., pour servir comme matelots et comme officiers. De cette façon, on aura vraiment une escadre impériale mobile, très forte, très rapide, faisant des croisières dans l'empire, promenant le drapeau britannique et apportant une aide effective partout où le besoin s'en fera sentir. »

Bulletin Economique

« Industriel, Agricole et Commercial »

La Protection de l'Epargne et les Retraites Ouvrières

Nous publions, documentairement, l'appel suivant :

Etude dédiée et adressée

à M. le Président de la République,

à M. Briand, président du Conseil.

Messieurs,

Permettez-moi de vous entretenir d'une véritable calamité publique qui ravage notre épargne.

Les sociétés étrangères constituées généralement sous la forme anglaise (cause des facilités qu'elle leur procure), par des Français, avec des capitaux prévenant de l'épargne étrangère, sollicitée en France, au moyen des promesses les plus séduisantes, relatives à l'importance des dividendes et à la sécurité de l'entreprise, résultant de la notoriété, de la situation sociale des fondations, des décorations des promoteurs, administrateurs, ingénieurs, etc., échappent facilement au contrôle des actionnaires à cause de la distance, de la dépense, de l'ignorance des lois anglaises.

Il s'ensuit que, dans la plupart des cas, les dirigeants peuvent vendre leurs actions d'apport à des prix très élevés grâce à une spéculation intéressée, basée sur des déclarations erronées, lendis que les actionnaires, dont le confiance a été surprise par les promesses fallacieuses des prospectus éminents qui patronnaient l'entreprise, ne reçoivent que rarement ou chaque année (la faiblesse est d'or) en guise de dividende, que des avis les informant :

Ou que l'affaire a sombré ;

Ou qu'elle a été amalgamé avec une autre, ce qui permet de faire baisser, puis hausser les actions, ainsi que des combinaisons très fructueuses, pour le plus grand profit des initiés, ou enfin qu'elle est très prospère ; que les administrateurs, bien rémunérés, ont été, au cours des assemblées, comblés de félicitations et remerciés pour leur labeur intelligent, mais que les actionnaires ont intérêt à attendre, dans un silence et une patience méritoires, pendant six, quinze, vingt ans (peut-être toujours), les dividendes mirifiques promis pour la première année, par les promoteurs à ces prodigieuses et inesimables exploitations, dont les actions malgré les engagements les plus formels, ne sont, la plupart du temps, pas cotées à la Bourse.

Pourquoi les actionnaires ne se prononcent-ils pas, dira-t-on, pour organiser un contrôle ?

Le plus souvent ils se laissent intimider et redoutent d'être accusés de diffamation ; beaucoup n'ont plus d'argent ; ils ont perdu les ressources mises en réserve pour établir leurs enfants, pour la maladie et leur vieillesse. Ils ont perdu toute joie tout ressort. Ce sera la détresse et la douleur jusqu'à la fin de leur triste existence.

Si je ne me trompe, les délits correctionnels sont prescrits au bout de trois ans, c'est-à-dire un temps à peine suffisant pour l'organisation, la mise en route et la réalisation des premiers bénéfices. Il est donc très difficile aux actionnaires confiants, observateurs ou soupçonneux de s'apercevoir qu'ils ont été trompés, avant l'expiration du délai de prescription.

Il serait désirable qu'elle n'atteint pas la limite ou tout au moins qu'elle fut prolongé à dix, quinze, vingt ans et plus aux préjudices des autres mesures de protection à proposer et à voter.

Pourquoi le chiffre des retraites ouvrières dépend-il de la protection de l'épargne ?

Je vais le prouver par un simple qui s'applique à des millions d'épargnants.

La domestique de mes parents regrettés, qu'elle avait servis pendant 45 années, possédait à leur décès un capital, économisé sur son salaire, qui lui fournissait une rente de neuf cents à mille francs environ.

Cette rente lui a procuré l'indépendance et une heureuse aisance jusqu'à la fin de sa vie, qui s'est terminée à 75 ans, sans coûter un centime à l'Etat ni à personne.

Supposons qu'entraînée par des promesses trompeuses d'influente personnages, elle ait confié son argent à des affaires qui ne lui auraient donné aucun intérêt ou auraient disipé le capitel, elle serait tombée à la charge de l'Etat et de la commune, qui auraient dû lui fournir des ressources ou payer son hospitalisation.

Ils sont innombrables ces modestes travailleurs de toutes catégories, domestiques, ouvriers employés, petits commerçants qui, pendant une longue vie de privations, économisent péniblement, sur leur gain, des ressources pour la maladie et le jour de leur vieillesse.

Qui oserait les blâmer de cette dignité, de cette noble ambition de se suffire eux-mêmes et de ne rien demander à l'Etat, ni à autrui.

Mais en échange l'Etat qui prélève des impôts sur leurs biens et en profite, ne leur doit pas des lois bien étudiés qui préservent leurs économies en assurégrant ses finances ?

D'autant plus les pouvoirs publics ne l'ignorent pas, mainies fois, je les ai informés ; quand ce sont les propriétaires de l'épargne sont insuffisantes, qu'elles ne sont ni claires, ni précises et amoindrissent la part des juges sociés et debout les opinions et les interprétations les plus contradictoires.

C'est pour cela que l'Epargne française, par ma voix, sollicite votre haut patronage et fait appel à votre justice pour obtenir, que cette loi protectrice sur dantier depuis 1902, soit enfin mise au point et voiée d'urgence pour mettre un terme aux entreprises des filbustiers de la finance qui délient leur fortune sur la ruine et la souffrance d'autrui.

Et aussi parce que :

Plus il y aura de petite rentier, moins il faudra payer de retraites ouvrières.

Veuillez agréer, Messieurs, avec l'expression de mon respect, l'assurance de ma vive sympathie.

L. VANVERT,

3, Place Notre-Dame, Roubaix.

Rentier, ex-directeur mécanique.

Copie de cette étude a été adressée à MM. les ministres de la Justice et des Finances.

ETATS CIVILS

LILLE

Naissances. — Juliette Van Oost, rue des Postes, 236 — Marcel Grimon, cour Dupuchy, 2 — Madeleine Lemesre, cité Bauer, 34 — Fernande Baudoin, rue Pottier, 48 — Léa Leroy, rue Gosselin, 14.

AU PHÉNIX
14, Rue Neuve, LILLE
SPÉCIALITÉ DE CHEMISES TOUTES FAITES ET SUR MESURE
no.2261

Publications de mariages. — Entre : Clause René, magasinier 8 Puteaux et Lielsoghe Jubenne, couturière, rue des Tanneurs, 59 — Facon Julien, employé, rue Manuel, 59 et Wartelle Jeanne, dactylographe, rue Manuel, 57 — Bolle Georges, employé de commerce, rue Nationale, 251 et Desquiens Fernande, mécanicienne, rue Mercier, 41 — Sirquenelle Maxlel, ajusteur, Pont Sainte-Agnès et Dideloi Florence, cuisinière, id. — Boon Henri, émouqueur, rue Faidherbe, 9 et Timmerman Mathilde, étiqueuse, rue de l'Hôpital-Saint-Roch, 9 — Dupont François, plombier-zingueur, à Ronchin et Moreau Marguerite, cuisinière, rue Meurein, 10 — Wimingues Emile, garçon de café à Roubaix et Leriche Amélie, conf